



Décision n° D_2023_0111 EDUC

Objet : Fixation des tarifs des séjours enfants, adolescents, adultes et familles en faveur de l'éducation populaire pour l'année 2024

Le Maire de Romainville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux attributions exercées par le Maire au nom de la commune,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2020 n° 20_07_05 portant délégations de pouvoirs au Maire dans les limites des articles sus-cités, notamment la fixation des tarifs municipaux n'ayant pas un caractère fiscal,

Vu les délibérations n°2021_07_14 du Conseil municipal de Romainville en date du 8 juillet 2021 portant création des tarifs des séjours enfance, jeunesse et familiaux à caractère social,

Vu les grilles de fixation desdits tarifs annexées à la présente,

Vu les modalités de calcul du quotient familial précisé par le règlement intérieur de la restauration scolaire, des accueils de loisirs et des séjours adopté par délibération 2023_06_2_08 du Conseil municipal de Romainville en date du 15 juin 2023,

Considérant la nécessité de fixer lesdits tarifs conformément aux attributions exercées par le Maire au nom de la commune.

Décide

Article 1 : de fixer des séjours enfants, adolescents, adultes et familles en faveur de l'éducation populaire pour l'année 2024 selon le barème tenant compte du quotient familial annexé à la présente.

Article 2 : d'affecter les recettes correspondant au budget en cours, chapitre 70 « PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES », compte 7066 « Redevances et droits des services à caractère social ».

Article 3 : D'abroger tous les tarifs antérieurs applicables aux activités sus-citées.

Article 4 : D'autoriser pour les familles qui en ont auront fait la demande expresse la mise en place d'un échancier de règlement échelonné.

Article 5 : En application des articles R. 421-1 et suivants du Code de justice administrative, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire (Mairie de Romainville – Place de la Laïcité – 93231

Romainville Cedex) ainsi que d'un recours contentieux dans ce même délai, devant le Tribunal administratif de MONTREUIL par voie postale (Tribunal administratif de Montreuil - 7, rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex) ou de façon dématérialisée par la voie de l'application « télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Le recours gracieux proroge le délai de recours contentieux, l'absence de réponse au recours gracieux dans un délai de deux mois suivant sa réception par la commune constitue une décision implicite de rejet qui peut elle-même être contestée devant le Tribunal administratif de MONTREUIL dans un délai de deux mois par voie postale ou dématérialisée.

Article 6 : Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Annexes :

1. Grille de fixation des tarifs des séjours enfants et adolescents en faveur de l'éducation populaire pour l'année 2024
2. Grille de fixation des tarifs des séjours adultes et familles en faveur de l'éducation populaire pour l'année 2024

Fait à Romainville, le 2 décembre 2023

François DECHY

Maire de Romainville

Conseiller métropolitain délégué



Annexe 1 - Séjours enfants et adolescents en faveur de l'éducation populaire 2024 - Grille de fixation des tarifs

Lot	Période	Prestataire	Thématique	Destination	Dates	Prix de revient	Reste à charge du prix de revient pour les familles			
							Quotient	non-Romainvilloise.s	Tranche 1	Tra
							100%	22%	0 à 153	154
							Tarif non-Romainvilloise.s	Tarif Tranche 1	Tarif	
séjours enfance 6-11 ans	Hiver	L'Œuvre universitaire du Loiret	Ski alpin	Combloux (Haute-Savoie)	du 10 au 17 février	872,00 €	872,00 €	192,00 €	2	
séjours enfance 6-11 ans	Hiver	L'Œuvre universitaire du Loiret	Ski alpin	Combloux (Haute-Savoie)	du 17 au 24 février	872,00 €	872,00 €	192,00 €	2	
séjours enfance 6-11 ans	Printemps	Compagnons des jours heureux	Nature - Passion Husky	Bernex (Haute-Savoie)	du 6 au 13 avril	695,00 €	695,00 €	153,00 €	1	
séjours enfance 6-11 ans	Printemps	Compagnons des jours heureux	Cuisine - milieu marin	Saint-Georges-de-Didonne (Vendée)	du 13 au 20 avril	635,00 €	635,00 €	140,00 €	1	
séjours enfance 6-11 ans	Juillet	L'Œuvre universitaire du Loiret	Océan - voile - milieu marin	Les Sables d'Olonne (Vendée)	du 6 au 19 juillet	864,00 €	864,00 €	190,00 €	2	
séjours enfance 6-11 ans	Juillet	UCPA	Environnement	Vagney (Vosges)	du 18 au 31 juillet	900,00 €	900,00 €	198,00 €	2	
séjours enfance 6-11 ans	Août	L'Œuvre universitaire du Loiret	Environnement - les indiens	Crocq (Creuse)	du 12 au 25 août	994,00 €	994,00 €	219,00 €	2	
séjours enfance 6-11 ans	Août	L'Œuvre universitaire du Loiret	Océan - voile - milieu marin	Les Sables d'Olonne (Vendée)	du 12 au 23 août	864,00 €	864,00 €	190,00 €	2	
séjours adolescents 12-15 ans	Hiver	UCPA	Ski alpin	Saint-Jeoire-en-Faucigny (Haute-Savoie)	du 10 au 17 février	915,00 €	915,00 €	201,00 €	2	
séjours adolescents 12-15 ans	Hiver	UCPA	Ski alpin	Saint-Sorlin d'Arves (Savoie)	du 17 au 24 février	950,00 €	950,00 €	209,00 €	2	
séjours adolescents 12-15 ans	Printemps	Poneys des quatre saisons	Equitation	Formanoir (Yonne)	du 6 au 13 avril	798,00 €	798,00 €	176,00 €	2	
séjours adolescents 12-15 ans	Juillet	ODCVL	Sports de glisse	Le Verdon-sur-Mer (Gironde)	du 8 au 9 juillet	1 099,00 €	1 099,00 €	242,00 €	2	
séjours adolescents 12-15 ans	Juillet	UCPA	Montagne - multisports	Flaine (Haute-Savoie)	du 12 au 25 juillet	1 230,00 €	1 230,00 €	271,00 €	3	
séjours adolescents 12-15 ans	Août	UCPA	Landes et océan	Vieux-Boucau (Landes)	du 1er au 10 août	1 100,00 €	1 100,00 €	242,00 €	2	
séjours adolescents 12-15 ans	Août	UCPA	Montagne - multisports	Flaine (Haute-Savoie)	du 5 au 18 août	1 230,00 €	1 230,00 €	271,00 €	3	

Annexe 2

Séjours adultes et familles en faveur de l'éducation populaire 2024 - Grille de fixation des tarifs

Vacances d'hiver 2024

Séjour 1 du 9 au 17 février

Séjour 2 du 17 au 25 février

Quotient familial	Tarif + de 6 ans	Tarif - de 6 ans
Tarif hors commune / prix d	600,00 €	500,00 €
Tranche 1 0 à 153	83,00 €	76,00 €
Tranche 2 154 à 229	98,00 €	90,00 €
Tranche 3 230 à 382	121,00 €	111,00 €
Tranche 4 383 à 534	143,00 €	132,00 €
Tranche 5 535 à 686	170,00 €	156,00 €
Tranche 6 687 à 915	196,00 €	180,00 €
Tranche 7 916 à 1296	219,00 €	201,00 €
Tranche 8 1297 à 1830	241,00 €	222,00 €
Tranche 9 > 1830	264,00 €	243,00 €

Gratuité accordée aux enfants de moins de deux ans

Vacances d'hiver 2024

Séjour 1 du 19 juillet au 4 août 2024

Séjour 2 du 2 au 18 août 2024

Quotient familial	Tarif + de 6 ans	Tarif - de 6 ans
Tarif hors commune / prix	500,00 €	450,00 €
Tranche 1 0 à 153	110,00 €	99,00 €
Tranche 2 154 à 229	130,00 €	117,00 €
Tranche 3 230 à 382	160,00 €	144,00 €
Tranche 4 383 à 534	190,00 €	171,00 €
Tranche 5 535 à 686	225,00 €	202,50 €
Tranche 6 687 à 915	260,00 €	234,00 €
Tranche 7 916 à 1296	290,00 €	261,00 €
Tranche 8 1297 à 1830	320,00 €	288,00 €
Tranche 9 > 1830	350,00 €	315,00 €

* Gratuité accordée aux enfants de moins de deux ans

Le 2 décembre 2023

François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller métropolitain de

